

**Titre de la fonction :**

Coordonnateur(trice) - SST et formation

**Période d'affichage :**

Du 4 avril au 18 avril 2024

**Groupe :**

Cadres

**Type d'engagement :**

Régulier, temps complet

**Service :**

Travaux publics

---

**Sommaire du poste**

Sous la supervision du (de la) *Directeur(trice) adjoint(e)*, la personne titulaire du poste de *Coordonnateur(trice) – SST et formation* joue un rôle essentiel dans l'application, le suivi et l'amélioration continue des programmes de santé et sécurité au travail ainsi que dans le développement des programmes de formation destinés au personnel du Service des travaux publics, tant syndiqué que cadre.

Pour ce faire, elle veille à maintenir un milieu de travail sécuritaire et conforme aux normes et lois en vigueur grâce à une démarche proactive. Elle crée et diffuse des procédures de travail sécuritaires auprès des membres du service en s'assurant de leur bonne compréhension. Elle joue également un rôle au niveau de l'investigation des incidents et accidents de travail, dans le but de renforcer les mesures préventives en place.

Au niveau de la formation, la personne titulaire du poste est responsable de l'élaboration d'un calendrier annuel de formation et de familiarisation en adéquation avec les objectifs stratégiques du service. En ce sens, elle organise les ressources, évalue les besoins financiers et propose des recommandations à son supérieur. Elle doit également agir à titre de formateur(trice) pour les employé(e)s.

Comme membre de l'équipe de gestion, elle doit être un agent mobilisateur pour les employé(e)s et est responsable de la gestion financière des dossiers sous sa responsabilité. Finalement, elle peut être appelée à répondre à toutes autres requêtes relatives à son service.

**Exigences :****Formation**

- Certificat universitaire en santé et sécurité du travail ou domaine jugé pertinent à la fonction

**Expérience**

- Cinq (5) ans d'expérience dans un poste similaire, dont un (1) an en gestion de personnel

## Autres

- Détenir un permis de conduire valide, classe 5;
- Attestation du cours de santé et sécurité générale sur les chantiers de construction (ASP);
- Connaissances de niveau intermédiaire du français;
- Connaissances de niveau intermédiaire des logiciels Word, Excel et PowerPoint;
- Connaissances des méthodes de transfert des apprentissages;
- Connaissances de la réglementation liée à la santé et sécurité au travail;
- Réussir le niveau d'enquête requis par le poste.

## Atouts

- Connaissances du domaine municipal

## Salaire

Le salaire est établi selon la **classe 14 (provisoire)** du protocole des cadres équités, soit au taux horaire minimal de 49,24 \$ et un taux horaire maximal de 55,93 \$.

## Horaire

Poste à **temps complet**, à raison de **40** heures / semaine.

## Informations complémentaires

Si nécessaire, le ou la candidat(e) devra réussir les tests requis pour le poste.

Toute personne intéressée par ce poste devra faire parvenir sa candidature via le site <http://www.sjsr.ca/recrutement> avant la fin de l'affichage. Veuillez noter que seules les personnes ayant transmis leur candidature via ce site seront considérées.

*Nous vous remercions de votre intérêt, mais veuillez noter que nous communiquerons seulement avec les personnes retenues.*

*La Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les Autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Prendre note que des mesures d'adaptation peuvent être offertes aux personnes handicapées en fonction de leur besoin.*

---

**Ville centre et capitale régionale du Haut-Richelieu, Saint-Jean-sur-Richelieu se classe au 11<sup>e</sup> rang des villes de la province. Située au sud du Québec, sur la Rive-Sud de Montréal et à 20 minutes du pont Champlain, elle accueille près de 100 000 résidents. Soucieux de la qualité des services et du bien-être des citoyens, c'est plus de 1 000 employé(e)s engagé(e)s qui participent activement à son essor.**